

**1ères journées du développement du GRES**  
**« LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT EN DEBAT »**  
**16-17 septembre 2004, Université Montesquieu-Bordeaux 4**

**POUR UNE ECONOMIE AU SERVICE DE L'HOMME :**  
**FRANCOIS PERROUX ET AMARTYA SEN,**  
**DEUX AUTEURS EN QUETE DU CONCEPT DE DEVELOPPEMENT**

**Hubert GERARDIN et Jacques POIROT**  
**(CERF-GREFIGE et CREDES, Université Nancy 2)**

Deux auteurs sont à l'origine, chacun pour son époque, d'une nouvelle conception du développement : F. Perroux, décédé en 1987, après avoir été pressenti pour le prix Nobel en 1977, et dont les travaux ont inspiré nombre d'écoles, sans que celles-ci y fassent toujours explicitement référence ; A. Sen, couronné par le prix Nobel en 1998, et dont les travaux ont influencé la prise en compte du développement humain par les grandes institutions internationales.

Ces deux auteurs, qui ont remis l'homme au centre de l'économie, ont dénoncé les inégalités, tant entre les groupes sociaux d'un même pays qu'entre les pays. Nous rechercherons les correspondances et les complémentarités entre leurs analyses ; nous nous demanderons dans quelle mesure ces auteurs ont joué un rôle précurseur et novateur dans la formulation de nombreux concepts dans le domaine du développement, marquant de façon originale son l'appréhension, dans des contextes politiques, économiques et sociaux différents.

La première partie concernera la finalité que chacun d'eux assigne au développement. Nous examinerons, dans une seconde partie, leur conception du système économique qu'il conviendrait d'établir pour que soient respectés les grands principes éthiques, notamment d'équité sociale ; quel doit être, selon eux, le rôle du marché, des administrations publiques et de l'information, éléments essentiels de toute organisation économique et sociale ? La troisième partie traitera de leur conception des inégalités et de la pauvreté, ainsi que des moyens qu'ils préconisent pour les limiter, objectif essentiel que ces auteurs assignent au développement.

## **I. FINALITE DU DEVELOPPEMENT**

A. Sen et F. Perroux ont retenu tous deux la dimension humaine comme finalité du développement. Le premier auteur insiste sur la liberté que peut apporter ce développement aux individus, le second privilégie une approche en termes de « coûts de l'homme ». Ces auteurs ont des préoccupations communes, malgré des approches analytiques différentes.

### **A. Deux approches différentes de la finalité du développement**

A.

B. 1) « *Le développement, comme liberté* », chez A. Sen

Pour A. Sen, le développement peut être appréhendé « *comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus* » (p. 13)<sup>1</sup> ; et l'auteur précise « *de cette façon, l'expansion des libertés constitue à la fois, la fin première et le moyen principal du développement, ce que j'appelle, respectivement, le « rôle constitutif » et le « rôle instrumental » de la liberté dans le développement* » (p. 46).

A. Sen définit, à cet égard, le « fonctionnement », comme étant « *les différentes choses qu'une personne peut aspirer à faire ou à être* » (p. 82) dans un domaine donné. Ces fonctionnements concernent les activités ou les états, « *depuis les plus élémentaires - se nourrir convenablement - jouir de la liberté d'échapper aux maladies évitables - jusqu'à des activités ou des états très complexes - participer à la vie de la collectivité, jouir d'une bonne estime de soi ...* » (p. 83). A. Sen estime qu'on peut formaliser « *l'étendue et la quantité* » de chacun de ces fonctionnements en leur attribuant un nombre qui reflète le degré de liberté dont bénéficie la personne à l'égard de l'état qu'elle pourrait atteindre ou de l'activité qu'elle pourrait réaliser. Pour le fonctionnement concernant l'activité de se nourrir, ce « nombre » sera d'autant plus élevé que l'individu, en utilisant ses ressources (revenu notamment) peut bénéficier d'un apport alimentaire plus élevé. « *La capacité (ou capabilité)<sup>2</sup> d'une personne définit les différentes combinaisons de fonctionnements qu'il lui est possible de mettre en œuvre* » (Ibid.), pour un état ou une activité donné. On définit ainsi, par exemple, une capacité à se nourrir, à se vêtir, à se déplacer, et pour des activités plus complexes, la capacité à participer à la vie publique. Le « *véritable accomplissement d'une personne* » - les choix qu'elle a effectivement retenus pour ces différents états et activités - peut être représenté sous la forme d'un « *vecteur de fonctionnement* » : « *l'ensemble de capacités représente sa liberté d'accomplir, c'est-à-dire les combinaisons de fonctionnement possibles, à partir desquelles cet individu peut choisir* » (Ibid.). Il ne faut pas assimiler capacités et revenus : deux personnes ayant des revenus identiques, à cause des différences interpersonnelles, d'un environnement économique social différent, n'auront pas les mêmes libertés d'agir et d'être<sup>3</sup>.

L'apport d'A. Sen consiste à faire la distinction entre les possibilités d'être et d'agir (les capacités de l'individu), et ce que l'individu a pu faire et être, (ses fonctionnements réalisés ou ses accomplissements). Cette optique des capacités présente deux avantages, par rapport aux approches traditionnelles fondées sur le revenu : d'une part, repérer objectivement l'étendue des libertés réelles dont peut bénéficier un individu ou un groupe d'individus, faciliter les comparaisons dans l'espace et dans le temps, et, d'autre part, prendre en compte la liberté de choisir, indépendamment du nombre d'options offertes. La liberté de l'individu se manifeste, en effet, à deux niveaux, celui des *processus* (liberté de choisir) et celui des *possibilités* (ensemble des options offertes). La liberté au niveau du processus permet « *l'exercice d'un libre choix dans l'action* » (p. 27). La liberté au niveau des possibilités est déterminée par l'ensemble des capacités. Comme le souligne A. Sen, le déni de liberté « *affecte aussi bien les processus que le champ des possibilités* » (Ibid.). Dans le domaine de la vie publique, la

<sup>1</sup> La pensée d'A. Sen ayant évolué, nous nous sommes appuyés principalement sur son ouvrage publié en 2000 « Un nouveau modèle économique » où l'auteur fait une synthèse de ses idées essentielles sur le développement. Sauf indication contraire, les citations se rapportent à cet ouvrage.

<sup>2</sup> Les termes « capacités » et « capabilités » seront employés de façon synonyme.

<sup>3</sup> A. Sen cite l'exemple d'un handicapé : à revenu égal, il n'aura pas les mêmes capacités d'agir qu'une personne valide.

suppression du droit de vote concerne le processus, la réduction du nombre de partis autorisés à présenter des candidats restreint le champ des possibilités.

A. Sen a bâti sa théorie à partir du concept de développement, conçu comme un accroissement des libertés réelles des individus. La pauvreté est caractérisée ainsi par une privation des capacités de base. Comme le souligne cet auteur, la liberté occupe « *une place centrale dans le processus de développement* » (p. 14), pour une double raison : « *une raison d'évaluation* » et une « *raison d'efficacité* ». En premier lieu, « *tout jugement sur le progrès n'a de sens que rapporté aux libertés : une avancée est une avancée des libertés* » ; en second lieu, les agents économiques ne peuvent être efficaces que s'ils peuvent exercer leur libre initiative, ce qu'A. Sen a appelé, « *leur fonction d'agent* » (Ibid.).

## 2) L'approche par « les coûts de l'homme » chez F. Perroux

La finalité du développement n'apparaît pas de façon explicite dans la définition que F. Perroux en a donnée en 1961 : « *le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global* » (EV, 1969, p. 191)<sup>4</sup>. Par la suite, F. Perroux place l'homme au centre du processus du développement, défini comme « *le changement des structures mentales et sociales qui favorisent l'entraînement mutuel de l'appareil de production et de la population au service de cette dernière* » (Perroux, 1972, p. 1648).

Dans son ouvrage - « *Pour une philosophie du nouveau développement* » - publié en 1981, F. Perroux précise les caractéristiques du « nouveau développement » qui est global, intégré et endogène : « *global désigne une vue de l'ensemble des dimensions d'un tout humain et la diversité des aspects qui doit être assumée dans leurs relations, au delà des analyses spéciales*<sup>5</sup> » ; endogène « *évoque les forces et les ressources intérieures d'une nation et leur mise en œuvre et en valeur cohérente* » ; le développement intégré a deux sens : il pourra « *signifier soit l'intégration plurirégionale, soit la meilleure cohésion des secteurs, régions et classes sociales* » (PND, pp. 30-31)<sup>6</sup>. F. Perroux souligne que l'homme constitue le but du « nouveau développement » : « *le développement de tout l'homme et de tous les hommes est une finalité qui devrait être unanimement acceptée par les responsables de la politique, de l'économie et de la recherche* »<sup>7</sup> (PND, p. 32).

<sup>4</sup> « Qu'est-ce que le développement ? », Etudes, janvier 1961, repris dans « L'Economie du vingtième siècle ». Pour l'analyse des idées de F. Perroux, nous nous sommes référés principalement à deux ouvrages : « L'Economie du vingtième siècle », 3<sup>ème</sup> édition, 1969 (référéncé EV dans les citations) et « Pour une philosophie du nouveau développement », 1981 (référéncé PND).

<sup>5</sup> « Le terme s'applique à des ensembles de dimensions et de structures diverses, nation, « régions de nations », monde entier » (PND, p. 30).

<sup>6</sup> Les aspects caractérisant le « nouveau développement » sont étroitement interdépendants :

1 Il s'agit de s'émanciper des contraintes de marché intérieur et extérieur autant qu'il faut pour valoriser les hommes ; c'est la dialectique des besoins fondamentaux et du pouvoir d'achat.

2 Il s'agit de réduire les emprises de structures imposées par les puissances et de trouver les points d'insertion dans les réseaux de l'économie mondiale ; c'est la dialectique de l'indépendance et de la coopération.

3 Il s'agit de trouver une articulation optimum des industries et des agricultures : c'est la dialectique des structures économiques intérieures et extérieures » (PND, p. 164).

<sup>7</sup> « Economie de tout l'homme veut dire que l'être humain entier est accueilli avec ses mobiles allocentriques et ses mobiles égocentriques, dans des structures entièrement ouvertes et non prédéterminées, mais telles qu'en aucun de leurs aspects ni en aucun point de leurs transformations, elles ne fassent obstacle à la réalisation par la personne de ce que celle-ci considère comme ses ultimes valeurs : soit des idées (justice, vérité), soit une foi transcendante.

F. Perroux montre, sous une forme plus explicite, en abordant le thème des « coûts de l'homme » que la finalité de l'économie est de satisfaire les besoins fondamentaux de la population : « *le but avouable de l'économie est, d'abord, principalement, de couvrir les coûts fixes de la vie de tous les hommes contenus dans un ensemble*<sup>8</sup> » (EV, p. 381). Cet auteur distingue de façon opérationnelle trois groupes de coûts : « *ceux qui empêchent les êtres humains de mourir* », « *ceux qui permettent à tous les êtres humains une vie psychique et mentale minima* », comme, par exemple, les coûts liés aux soins médicaux, aux secours en cas d'invalidité, au versement des retraites et des indemnités pour le chômage, « *ceux qui permettent à tous les êtres humains une vie spécifiquement humaine, c'est-à-dire caractérisée par un minimum de connaissances et un minimum de loisirs (essentiellement : coûts d'instruction élémentaire, coûts de loisir minimum)* » (EV, p. 380). Pour F. Perroux le rôle de la puissance devrait être prépondérant, car il définit aussi les « coûts de l'homme » comme désignant « *pratiquement les coûts prioritaires assumés par une puissance publique, (pas forcément un Etat national), pour faire bénéficier tous les êtres humains des conditions fondamentales de leur vie* » (Perroux, 1955, p. 60)<sup>9</sup>.

## **B. Des préoccupations communes, malgré des approches différentes.**

### *1) Un refus commun de confondre développement et croissance du produit national*

A. Sen et F. Perroux se refusent à confondre le développement avec un simple accroissement du produit national, même si F. Perroux dans sa définition du développement de 1961 fait référence à la croissance du produit global. Le recours à un indicateur macroéconomique, comme le PNB par habitant, le PIB par habitant ou le revenu national fait oublier aux responsables et aux chercheurs les vraies finalités du développement et ne leur facilite pas la perception et l'analyse des problèmes, ainsi que la mise en œuvre de politiques adéquates.

Pour A. Sen, assimiler le développement à la croissance du produit national ou les problèmes du développement à la faiblesse du revenu ne peut que limiter leur compréhension comme, par exemple, dans les cas de la pauvreté, des inégalités ou du chômage : « *il est juste de considérer la pauvreté comme une privation de capacités de base plutôt que, simplement, comme un revenu faible* » (p. 30). La seule prise en compte de la faiblesse du revenu ne permet pas, en effet, de prendre conscience que la « *privation de capacités élémentaires se traduit par une mortalité élevée, de la malnutrition (surtout pour les enfants), une morbidité persistante, un fort taux d'illettrisme* » (Ibid.). Comme l'a expliqué cet auteur, la répartition des revenus entre catégories sociales masque les inégalités des sexes, au sein des familles, face à l'accès à l'éducation, la nourriture ou les soins médicaux, inégalités qui sont responsables d'une surmortalité féminine, qui se traduit, selon les termes d'A. Sen, par le « *terrible phénomène des*

---

*Economie de tous les hommes signifie économie de tous les êtres humains vivants (...).*

*L'économie de tous les hommes et de tout l'homme s'impose aux civilisations laïques et aux pensées religieuses qui admettent les droits de l'homme. Elle est aussi une idée portée et défendue par des forces réelles, très présentes à l'histoire, celles du travail organisé et de la démocratie.*

*Enrichie et précisée dans les luttes sociales, reformulées au contact de leur expérience, cette idée est propre à élargir les conceptualisations systématiques, c'est-à-dire à élargir les concepts par lesquels se construisent les deux systèmes économiques opposés »* (EV, pp. 657-658).

<sup>8</sup> Cet ensemble correspond généralement dans l'esprit de F. Perroux à une nation.

<sup>9</sup> Sur la « *Rationalité économique des coûts de l'homme* », voir Michel, 2004.

*femmes manquantes* », en Asie du Sud et de l'Ouest, en Afrique du Nord ou en Chine. De plus, pour A. Sen, le « *chômage ne se résume pas à un déficit de revenus que des transferts par l'Etat peuvent contrebalancer*<sup>10</sup> » (p. 31). Le chômage, indépendamment de l'existence des revenus de transfert, apparaît comme une source d'exclusion, car il provoque des effets à long terme « *nuisibles pour les libertés individuelles, les capacités d'initiative et la valorisation des savoir-faire* » (Ibid.).

F. Perroux, dont l'œuvre a été, semble-t-il, ignorée par A. Sen (Maréchal, 2003, p. 62), avait montré que la simple référence au concept de croissance, souvent assimilé à celui de développement, était insuffisante. Comme le fait remarquer F. Perroux, « *il existe une économie du développement et elle est distincte de l'économie de la croissance. Le produit global en montant absolu ou par tête d'habitant a été souvent accru dans le passé et peut l'être encore, sans que les populations et leur économie soient mises en condition de développement* » (EV, pp. 191-192). Cet auteur se pose les questions suivantes à propos de la croissance : « *la croissance pour quoi ? En vue de quoi ? La croissance bienfaisante sous quelles conditions ? La croissance pour qui ? Pour certains membres de la communauté internationale ou pour tous ? Comment répondre pertinemment si l'on traite d'agrégats supposés homogènes par construction ?* » (PND, p. 46). F. Perroux critique les modèles de croissance, notamment de croissance équilibrée, en faisant remarquer que « *par les variables qu'elle retient, cette représentation ne peut rien dire sur les dispositions des agents, sur leurs niveaux d'aspiration et leur capacité à réagir à une situation donnée* » (PND, p. 49). Il en conclut qu'il ne convient pas de « *monter une mécanique* » pour les pays en développement, « *mais d'améliorer la capacité de produire et d'innover de la population pour élever durablement leur niveau de vie* » (Ibid.). F. Perroux fait figure de précurseur en soulignant le caractère peu opératoire des agrégats pour comprendre les problèmes du développement.

L.J. Lebreton, préfigurant les travaux de F. Perroux et d'A. Sen, publia « *un Guide pratique de l'enquête sociale* », en 1944 dans la Revue Economie et humanisme, puis dans son ouvrage de 1952, année où F. Perroux présenta « les coûts de l'homme » dans la Revue Economie appliquée. L.J. Lebreton distinguait trois catégories de besoins humains : les besoins essentiels incompressibles (secteur primaire), les besoins de facilités et de confort (secteur secondaire) et les besoins de dépassement (secteur tertiaire). Par ailleurs, en 1971, D. Goulet proposa un concept de développement humain, incluant la liberté de choix (*freedom*) à côté de deux autres champs vitaux, la couverture des besoins essentiels (*life sustenance*), et l'estime de soi ou l'élimination des phénomènes de domination et de dépendance (*self esteem*).

Pour apprécier les progrès en matière de développement, A. Sen et F. Perroux ont proposé des indicateurs sociaux. A. Sen est un des auteurs à l'origine de l'indicateur de développement humain, présenté par le PNUD depuis 1990, dans les rapports sur le développement humain<sup>11</sup> ; il mesure, pour chaque pays, ce développement à partir du PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat, de l'espérance de vie à la naissance, du taux d'alphabétisation des adultes et du taux brut de scolarisation<sup>12</sup>. De son côté, F. Perroux (1974, p. 41) avait établi en 1974 une

<sup>10</sup> L'auteur ajoute « *au prix d'une ponction fiscale d'ailleurs élevée, qui constitue en elle-même un lourd handicap* ».

<sup>11</sup> Le développement humain est défini dans ces rapports comme « *un processus d'élargissement des possibilités de choix offerts aux individus* ».

<sup>12</sup> Sur la genèse et le contenu de cet indicateur, voir M. Genne (1998, pp. 274-281).

classification des indicateurs sociaux<sup>13</sup> selon leur contenu (comptes sociaux - démographiques ; statistiques sociales selon les domaines (logement, santé, recherche), les groupes sociaux (personnes âgées, « jeunes », immigrés) et l'extension nationale ou sectorielle), selon l'emploi (descriptif ou normatif) et selon les techniques d'insertion de ces indicateurs (comptes satellites, bilan social, etc.) (PND, p. 73). Dans ce cadre, « *un champ immense s'ouvrait aux chercheurs en quête d'instruments théoriques susceptibles d'estimer au mieux les besoins sociaux et leur degré de couverture dans l'espace et dans le temps. Une brèche était faite dans la forteresse de l'économie standard qui n'arrivait pas à tenir ses promesses – la meilleure allocation des ressources rares ne profitait pas à tous – dans laquelle allait s'engouffrer les recherches faites sur le développement humain* (Genne, 1998, p. 271).

## 2) *Un objectif commun de réduction de la pauvreté*

Les deux auteurs considèrent que la réduction de la pauvreté (dont le cas extrême est la famine) est un objectif essentiel du développement. A. Sen souligne que si « *notre monde connaît une opulence sans précédent [que] même les imaginations les plus fécondes n'auraient pu envisager il y a un siècle ou deux, [il] se caractérise aussi par un niveau incroyablement élevé de privations en tous genres, de misère et d'oppression* » (p. 9). Les propos d'A. Sen semblent faire écho à ceux que tenait, quelques décennies auparavant, F. Perroux. La tâche qui est poursuivie avec l'analyse des coûts de l'homme, expliquait ce dernier, est « *l'élimination du scandale de la mort et de la lente destruction de millions et de millions d'hommes sur une planète où des groupements nationaux et des classes sociales défendent âprement leur propre niveau de vie* » (EV, p. 380). Ces deux auteurs ont montré que la pauvreté affectait également les pays développés, et qu'il s'agissait alors d'une pauvreté relative. Comme le soulignait F. Perroux, il ne faut pas « *méconnaître que l'augmentation de la richesse engendre des pauvretés relatives, des strates de la population se sentant comparativement frustrées dans la société où s'enrichissent les strates qui leur sont supérieures* » (PND, p. 75). A. Sen poursuit en quelque sorte l'analyse de F. Perroux en observant que des « *privations relatives, en termes de revenus, peuvent entraîner des privations en termes de capacités. Etre relativement pauvre dans un pays riche constitue un grand handicap, du point de vue des capacités, même lorsqu'on dispose d'un revenu élevé, au regard des normes internationales* » (p. 97). Reprenant les analyses menées par A. Smith, A. Sen explique que « *pour participer à la vie d'une collectivité* » dans un pays, il est parfois nécessaire de « *satisfaire à certaines exigences, en matière d'équipement technique (téléviseurs, caméscopes, voitures, etc.)* » (Ibid.). Et l'auteur ajoute que « *dans les pays où la possession de ces biens est quasiment universelle, cela constitue un handicap pour une personne relativement pauvre, même si son niveau de revenus est élevé, par comparaison avec la moyenne des revenus dans les pays les plus pauvres* » (Ibid.). Certaines personnes seront amenées à sacrifier la satisfaction de besoins fondamentaux pour pouvoir participer ainsi à la vie sociale. A. Sen en conclut que « *le phénomène paradoxal de la faim dans les pays riches, y compris aux Etats-Unis, n'est pas étranger à ces exigences [de participation à la vie sociale], et aux dépenses qu'elles suscitent* » (Ibid.).

## 3) *La liberté, un concept unificateur chez Sen, seulement évoqué par F. Perroux.*

<sup>13</sup> « *Les indicateurs en question sont des mesures numériques de phénomènes sociaux extérieurs au fonctionnement du marché* » (Ibid., p. 40).

A. Sen et F. Perroux considèrent, tous les deux, le caractère actif des agents économiques. A. Sen met en évidence la « fonction d'agent » des individus, avec leurs libertés de choisir d'être et de faire. F. Perroux se réfère à « *l'être humain, l'individu, l'agent (actor), non pas seulement le producteur ou le consommateur, esclave du marché et soumis au système général des prix, mais bien les individus et leurs groupes capables de changer leur environnement par leurs activités intentionnelles et organisées* » (PND, pp. 46-47). Cependant, par rapport à A. Sen, F. Perroux a une approche d'ensemble qui paraît fondée sur une vision « plus comptable de l'économie », puisqu'il aborde la finalité du développement à travers le concept des « coûts de l'homme », et qu'il n'identifie pas développement et libertés. Pourtant, F. Perroux a fait allusion dans ses écrits aux rapports entre liberté et développement en des termes que ne désavouerait pas A. Sen. Ainsi, F. Perroux distingue « *l'économie marchande* » qui est fondée sur la recherche du profit maximum et « *l'économie humaine* ». Cette dernière « *propose la satisfaction des besoins fondamentaux de tous, le maximum de liberté concrètement vécue par chaque être humain, pour atteindre le but de l'épanouissement de toutes les virtualités de l'homme en chaque homme* » (EV, p. 498). Par ailleurs, à propos des progrès économiques, F. Perroux a écrit : « (ils) sont, d'un autre biais, les gains en bien-être et en liberté des divers groupes sociaux » (EV, p. 479). Enfin, à propos des luttes économiques, pour F. Perroux, « *aujourd'hui comme jadis, (elles) sont les masques de luttes pour la liberté. Au-delà des transferts de richesses, l'enjeu est un transfert de libertés vécues* » (EV, p. 383).

Pourquoi F. Perroux n'a-t-il pas élaboré une théorie, aussi structurée que celle d'A. Sen, centrée sur le développement conçu comme une expansion des libertés réelles des individus ? Pour tenter de le comprendre, il faut se replacer dans le contexte économique et social des années 1950-1970 et de la « guerre froide », une période caractérisée par la compétition, sinon l'affrontement, entre différents systèmes économiques - le socialisme et le capitalisme - et, à l'intérieur de ce dernier, le capitalisme plus libéral des pays anglo-saxons en concurrence avec le système d'économie mixte de type français, fondé sur la planification. La comparaison des performances nationales se faisait essentiellement en termes économiques et surtout en termes d'efficacité économique, incitant les producteurs à limiter l'accroissement de leurs coûts. En Europe, la constitution progressive du marché commun à partir de 1958 a intensifié la concurrence entre les entreprises, désireuses d'augmenter leurs parts de marché, et soutenues dans leurs actions par les pouvoirs publics, à qui il a été reproché d'avoir négligé la création d'équipements collectifs et le développement de systèmes sociaux, afin de limiter la progression des coûts des entreprises nationales et d'assurer leur compétitivité.

F. Perroux a été, sans doute, sensible à cette intensification de la concurrence entre les entreprises, notamment dans le cadre de structures oligopolistiques, conduisant les dirigeants à réduire, tant que faire se peut, les coûts de production, et à chercher à limiter, en faisant pression sur les pouvoirs publics, les charges sociales, destinées précisément à financer les « *coûts de l'homme* ». On peut constater, à cet égard, que F. Perroux a vigoureusement dénoncé le comportement « égoïste » des classes dirigeantes, plus attachées à défendre leur niveau de vie qu'à se préoccuper de la satisfaction des besoins fondamentaux de l'ensemble de la population. Ce contexte pourrait expliquer que F. Perroux ait analysé la satisfaction des besoins fondamentaux sous l'angle de leur financement, plutôt que dans l'optique, retenue par A. Sen, de liberté réelle des personnes. La situation sociale et religieuse de l'Inde, en particulier

avec le système des castes, a probablement incité cet auteur à s'intéresser plus spécialement au problème de la liberté d'agir et d'être de chaque individu.

## II POUR UNE ETHIQUE DU DEVELOPPEMENT : QUEL ROLE ASSIGNER AU MARCHE ET AUX ADMINISTRATIONS ?

L'éthique est définie, « *en matière de philosophie, comme la science qui traite des principes régulateurs de l'action et de la conduite morale* »<sup>14</sup>. Elle a une double dimension : individuelle et collective (Arnsperger et Van Parijs, 2000, pp. 6-7) ; d'une part, elle concerne les comportements que les individus devraient respecter dans leurs relations économiques et sociales (dimension individuelle) et, d'autre part, les règles auxquelles les activités individuelles doivent se conformer, ainsi que les institutions qu'il conviendrait de créer pour contrôler l'ensemble de ces activités (dimension institutionnelle). Quelles sont les règles et les institutions que préconisent d'instaurer A. Sen et F. Perroux pour que le développement soit effectivement au service de l'homme, concerne, selon l'expression de F. Perroux, « *tout l'homme et tous les hommes* ». Dans cette analyse, c'est le premier aspect de l'éthique du développement, tel que le conçoivent ces deux auteurs, qui est retenu.

Nous rechercherons quel rôle ces deux auteurs ont assigné respectivement au marché et aux administrations publiques, avant de souligner l'indispensable fonction qu'ils attribuent à la liberté de l'information, leur position étant motivée par une méfiance commune vis-à-vis l'Etat et des classes dirigeantes.

### A. Le rôle fondamental du marché chez A. Sen

Dans toute organisation de la société, l'existence du marché est incontournable pour A. Sen, car la liberté d'échanger est une liberté constitutive du développement. « *La liberté d'échanges et de transactions constitue, en elle-même, une de ces libertés élémentaires auxquelles les gens ont raison d'aspirer* » (p. 16)<sup>15</sup>. Comme d'autres libertés<sup>16</sup>, la liberté des échanges est sans doute aussi une « *liberté instrumentale* », qui « *contribue, et dans des proportions significatives, au progrès économique* » (p. 15)<sup>17</sup>. Pour cet auteur, « *le caractère fondamental de cette liberté précède tout théorème vérifié ou non, visant à évaluer les résultats cumulatifs des marchés en termes de revenus, de services, des produits, etc.* ». Il fait remarquer, de façon un peu humoristique, que déclarer son opposition de façon *générique* au marché revient « *à peu près à postuler une opposition de principe aux conversations entre individus* » (p. 16), puis ajoute : « *pourquoi faudrait-il défendre ou justifier la liberté d'échanger des mots, des biens ou des cadeaux, en faisant valoir des effets favorables à long terme, quand il s'agit d'une dimension constitutive de la vie en société et des interactions entre individus ?* » (Ibid.).

<sup>14</sup> Trésor de la langue française, [www.inalf.fr](http://www.inalf.fr)

<sup>15</sup> Pour A. Sen, « *la liberté de participer aux échanges économiques a un rôle fondamental dans la vie sociale* » (p. 17).

<sup>16</sup> « *Les libertés politiques et sociales - liberté de participation ou d'expression, libre accès à l'éducation élémentaire -* » (p. 15).

<sup>17</sup> « *Il est largement acquis que la liberté de transaction économique est un puissant moteur de la croissance* » (p. 19).



A. Sen rappelle l'importance que K. Marx, lui-même, accordait à la liberté du contrat du travail, « *le plus grand événement de l'histoire contemporaine* » (p. 17). Il dénonce, à cet égard, les obstacles mis en place pour empêcher le libre accès au marché du travail des femmes ainsi que le travail servile, notamment le travail forcé des enfants. Pour mettre en évidence la préférence des individus pour un marché libre du travail, A. Sen se réfère à l'histoire de l'esclavage aux Etats-Unis. Les historiens ont montré que les esclaves bénéficiaient d'un revenu pécuniaire égal, voire supérieur, à celui de la main-d'œuvre libre aux Etats-Unis et d'une espérance de vie « *à peu près identique à celle qui prévalait alors dans des pays aussi développés que la France ou la Hollande* » (p. 38). « *Pourtant, quels qu'aient été ses résultats, en termes de revenus ou de production de biens, l'esclavage n'en constituait pas moins une privation fondamentale de liberté, du fait de l'absence de choix sur le marché de l'emploi et de la soumission à des relations de travail tyranniques* » (p. 121). Ce travail forcé était cependant rejeté par les esclaves « *qui cherchaient à s'enfuir* »<sup>18</sup> (p. 38).

A. Sen fait remarquer que l'économie capitaliste « *repose sur un système fortement charpenté de valeurs et de normes* » (p. 261) et non uniquement sur la recherche, sans limitation, par les agents économiques de leur intérêt personnel. L'auteur ajoute : « *vouloir le réduire (le capitalisme) à une combinaison de comportements intéressés revient à sous-estimer considérablement l'éthique du capitalisme, laquelle constitue l'un des fondements de ses succès impressionnants* (Ibid.). Enfin, pour A. Sen, « *le fonctionnement du marché ne met pas seulement en œuvre des échanges « autorisés », il dépend aussi de solides fondations institutionnelles et d'une éthique de comportement* » (Ibid.). Les règles de droit protègent, en effet, les droits issus des contrats ; par ailleurs, les normes sont reconnues par tous les co-contractants et il n'est pas nécessaire de recourir à des procès permanents pour faire respecter ses droits : « *la confiance en la parole donnée est un ingrédient primordial du bon fonctionnement du marché* » (p. 261). A. Sen fait référence au constructivisme, lorsqu'il explique l'émergence des valeurs et des normes qui en découlent, dans le système capitaliste. Ces valeurs résultent, non seulement de comportements individuels, par exemple lorsque des agents économiques acceptent de respecter certaines valeurs pour bénéficier des effets de leur bonne conduite et d'une bonne réputation, ou qu'ils acceptent de se conformer aux conventions, mais aussi de la discussion publique et d'une sélection par l'évolution. A la suite de la discussion publique, les valeurs individuelles peuvent évoluer, les comportements des agents économiques se modifier : « *la sélection par l'évolution joue un rôle crucial. Certains types de comportements perdurent et s'imposent parce qu'ils sont les mieux adaptés* » (p. 271). A. Sen explique que les économies dont les entrepreneurs, notamment, n'ont pas su intégrer ces valeurs du capitalisme, sont incapables de se développer. Les restrictions imposées à la concurrence, qui apparaissent plus particulièrement dans des « *économies pré-capitalistes* », ou le développement généralisé de la corruption, constituent les exemples les plus fréquents du non-respect des valeurs du capitalisme.

Pour A. Sen, au sein des pays développés, « *les codes de conduite connaissent des variations, en conséquence, leur efficacité dans la promotion des performances économiques n'est pas partout égale* » (p. 264). A propos du jugement - « *plutôt cavalier* » - du Wall Street Journal, qui affirmait que « *le Japon est la seule nation communiste en état de marche* » (p. 264), A.

---

<sup>18</sup> Après l'abolition de l'esclavage, les tentatives faites par les planteurs pour attirer par des rétributions élevées leurs anciens esclaves, afin de reconstituer leurs équipes, se soldèrent par des échecs (pp. 38-39).

Sen observe que « *la conduite des affaires y obéit à un ensemble de motivations beaucoup plus large que la seule maximisation du profit* » (p. 264), comme le respect de conduites fondées sur des règles ou le respect de l'éthique confucéenne.

Cependant, A. Sen estime, comme la plupart des économistes, dont les auteurs néo-classiques, que le marché ne peut pas répondre, dans de nombreux cas, à la demande sociale, en particulier pour la production des biens collectifs ou pour la fourniture de services destinés à satisfaire les besoins fondamentaux de la population. L'économie de marché s'est également révélée impuissante à éviter l'apparition d'une extrême pauvreté dans un contexte parfois de grande prospérité. Pour A. Sen, « *la solution de ces problèmes exigera, sans aucun doute, la mise en place d'institutions extérieures à l'économie capitaliste de marché* » (p. 265). Il y a une complémentarité entre les libertés offertes par l'existence de marchés et les libertés « *qui résultent de l'existence d'institutions indépendantes du marché* » (p. 123). Ces institutions<sup>19</sup> permettent d'offrir à la population des « *opportunités sociales* », c'est-à-dire « *des dispositions en faveur de l'éducation, de la santé ou d'autres postes et qui accroissent la liberté substantielle qu'ont les personnes de vivre mieux* » (p. 49). L'existence de tels services, comme le souligne cet auteur, permet de prévenir la morbidité évitable et la mortalité prématurée. Elle permet, également, de lutter contre l'analphabétisme, un facteur d'exclusion de la vie sociale et économique.

## **B. L'économie généralisée de F. Perroux**

Dans la logique de sa conception du développement, comme un processus d'expansion des libertés réelles, A. Sen ne pouvait que donner une place privilégiée et « première » au marché dans tout système économique. Pour sa part, F. Perroux, reprenant l'expression de M. Merleau-Ponty, se propose d'étudier une « *économie généralisée* » ; il s'agit de rechercher comment des « *institutions variables* » permettent de favoriser l'accomplissement des fonctions « *inéliminables* » ou naturelles de toute économie (EV, pp. 678-679). Ces fonctions de « *toute économie rationnelle* » comprennent, notamment, « *l'abaissement des coûts pour des biens de production donnés ou avec l'aide de biens de production nouveaux* », « *la propension à l'innovation* », ainsi que la « *propension au travail* » (EV, p. 677). Ces fonctions sont des « *impératifs de toute économie progressive* », donc de toute économie où les innovations se diffusent rapidement. F. Perroux se propose de déterminer quelles doivent être les bonnes pratiques pour un accomplissement efficace de ces fonctions, pratiques qu'il observe aussi bien dans le système capitaliste que dans le système socialiste, en particulier soviétique, le monde étant alors partagé entre deux camps rivaux. Il estime qu'il faut « *mettre patiemment au jour tout ce que la théorie simpliste et conventionnelle des « systèmes » dissimule : la similitude de certaines pratiques qui ne saurait être avouée par les doctrinaires des deux camps ennemis, la communauté des ignorances en deçà et au-delà du rideau de fer et d'autre part, l'accomplissement de fonctions économiques analogues au sein de deux ensembles très différents d'institutions* » (EV, p. 676).

F. Perroux, comme A. Sen, souligne l'importance du marché dans le processus du développement : « *le développement suppose le déploiement de l'activité des hommes à l'égard des hommes par l'échange de biens ou services et par l'échange d'information et de*

<sup>19</sup> Groupes organisés, associations, organismes participatifs, etc.

*symboles* » (PND, p. 50). Il ne rejette pas, cependant, *a priori*, comme le fait A. Sen, un système économique qui supprimerait le marché. Il adopte une position plus nuancée à l'égard des systèmes planifiés, notamment lorsqu'il analyse la propension à innover et les moyens de stimuler l'innovation dans un système capitaliste, comme dans un système intégralement planifié. Il montre comment un système de primes peut récompenser les innovateurs de l'économie planifiée : « *la totalité de ces primes pour le directeur, les ingénieurs, l'état-major, peut dépasser le salaire annuel ; ainsi surgissent des rémunérations de la création et de l'autorité économiques, sous un mode non capitaliste ; ce ne sont pas des profits de l'économie de marché, ni même des profits de l'économie soviétique* » (EV, pp. 679-680).

Avec son programme de recherche sur les institutions et les règles permettant d'accomplir efficacement les fonctions « inéliminables » de toute économie, F. Perroux apparaît comme un précurseur d'A. Sen. Ces deux auteurs mettent en évidence les modalités très diverses de fonctionnement des économies et les règles éthiques qui les régissent. Bien qu'il ait sans doute relativement moins développé ce point qu'A. Sen, F. Perroux montre que « *les valeurs culturelles sont à la base des motivations qui freinent ou accélèrent la croissance et de la légitimation des objectifs de la croissance* » (PND, p. 53). Selon cet auteur, il faut aussi que les autorités veillent à la « *rénovation des institutions, qu'il s'agisse d'institutions-organisations telles que la famille et l'unité de production ou d'institutions-normes telles que la propriété, la police du marché ou les règles de répartition* » (PND, p. 52). F. Perroux précise également qu'une « *société progressive tend à éliminer les coûts consécutifs à la violence et à la destruction de ressources matérielles et humaines ; elle tend même à rendre minimum les coûts de contrainte acceptée par les intéressés* » (PND, p. 60).

### **C. L'indispensable liberté de l'information : une méfiance commune à l'égard de l'Etat et des classes dirigeantes.**

Pour A. Sen, la liberté de l'information, dans un cadre démocratique, est une condition nécessaire pour éviter la survenance de crises économiques comme les famines, ou pour garantir un développement durable, respectueux de l'équité sociale et de l'environnement : « *la faim tue des millions d'êtres humains, un peu partout sur la planète, mais elle épargne les gouvernants. Les rois et les présidents, les bureaucrates et les patrons, les généraux et leurs états-majors ne connaissent pas la disette* » (p. 185). Ne se faisant guère d'illusion sur la capacité des dirigeants à prendre des mesures rapides pour lutter contre les catastrophes économiques, A. Sen ajoute : « *si n'existent ni élections, ni partis d'opposition, ni canaux d'expression pour la critique publique, alors la passivité ou l'incurie des détenteurs de l'autorité ne s'accompagne d'aucune remise en cause* » (Ibid.). L'information joue un rôle essentiel : « *une presse libre et le fonctionnement démocratique contribuent largement à la diffusion de l'information et celle-ci joue un rôle majeur dans les politiques de prévention, en rendant compte, par exemple, d'un début de sécheresse ou d'une inondation et de l'impact de ces phénomènes sur l'emploi* » (Ibid.). De plus, pour l'auteur, « *l'existence d'une presse libre et d'une opposition politique active constituent le meilleur système d'alerte dont puisse rêver un pays menacé par la famine* » (Ibid.). Comme le montre A. Sen, aucun pays démocratique n'a connu de famine, alors que les pays ayant un régime autoritaire, malgré un niveau de développement comparable, ont connu de graves disettes. L'Inde, pays démocratique, n'a pas subi de famine depuis son indépendance en 1947, tandis que la Chine, dont les performances

économiques ont été globalement meilleures que celles de l'Inde, a été frappée par de graves famines de 1958 à 1961, faute d'une liberté d'information et d'expression, particulièrement d'une presse libre. Les mêmes constatations peuvent être faites dans les pays d'Afrique subsaharienne : l'Ethiopie, le Soudan et la Somalie, pays non démocratiques, ont connu des disettes et des famines très fortes, alors que la Tanzanie ou le Botswana, « plus démocratiques », y échappaient. Il est relativement aisé pour un gouvernement bien informé et contraint par son opinion publique de lutter contre le déclenchement et l'extension d'une famine en créant massivement des emplois publics, en distribuant des revenus et en veillant au maintien des activités industrielles et commerciales.

La liberté de l'information est aussi la condition du dialogue social permettant l'élaboration de politiques économiques et l'émergence de conduites respectant l'équité sociale et l'environnement. Selon A. Sen, « *on peut tout à fait défendre l'idée que la meilleure manière de définir les besoins économiques - leur contenu et leur force - passe par la discussion et l'échange* » (p. 158). L'auteur ajoute : « *ce processus est lui-même crucial dans la définition des valeurs et des priorités. En règle générale, toute préférence ne devrait être considérée comme valide que si une discussion ouverte et des échanges de vues ont été autorisés et menés à terme* » (Ibid.). A. Sen tire ces conclusions à la suite de nombreuses observations faites, notamment dans les pays en développement, à propos de la réduction des taux de fertilité ou du choix de mesures sociales : « *la discussion publique joue un rôle majeur dans la réduction des taux de fertilité élevés, caractéristiques de nombreux pays sous-développés* » (Ibid.). L'auteur reprend l'exemple de l'Etat indien du Kérala : « *à de nombreux indices, on sait que la baisse significative du taux de fertilité dans les Etats les plus alphabétisés de l'Inde résulte, pour une bonne part, des débats organisés à ce sujet, concernant, en particulier, les effets néfastes des naissances à répétition sur la vie des jeunes femmes et sur l'ensemble de la collectivité* » (pp. 158-159). Le Kérala a ainsi atteint un taux de fertilité de 1,7, inférieur au taux chinois (1,9), en l'absence de toute mesure contraignante, comme en Chine. A. Sen explique ainsi la faiblesse de ce taux par « *l'émergence de nouvelles valeurs, apparues à la faveur d'un processus dans lequel le dialogue social a joué un rôle essentiel* » (p. 159). Cet auteur rappelle, par ailleurs, que le gouvernement chilien a été obligé de prendre des mesures sociales sous la pression des partis d'opposition et nécessairement grâce à une certaine liberté de circulation de l'information (p. 161). Dans ce dernier domaine, indispensable à l'émergence de « bonnes pratiques », F. Perroux a sans doute mené une analyse relativement plus détaillée qu'A. Sen, et aussi plus « engagée », sans appliquer toutefois ses conclusions à des domaines aussi sensibles que la famine.

F. Perroux analyse le contenu de l'information dont il constate souvent le manque d'objectivité, spécialement l'information qui est fournie ou contrôlée par l'Etat. Il observe, de façon très critique, que « *l'Etat n'est jamais neutre, non plus que l'information qu'il distribue* » (EV, p. 477). Il souligne la collusion entre l'Etat et les classes dirigeantes : « *l'Etat, expression des classes dominantes, réunit et répand une information qui, à l'ordinaire, ne contredit pas ou sert les intérêts de ces classes* » (EV, pp. 477-478). Ayant exprimé ainsi une certaine méfiance à l'égard des classes dirigeantes (et de l'Etat), il constate, toutefois, qu'elles « *ne forment pas un tout homogène* » (EV, p. 478), et que les oppositions entre les éléments qui la composent « *livrent à une fraction du public et à des esprits avertis, les moyens de comprendre les dessous des alliances et des luttes économiques* » (Ibid).

En des termes plus « engagés » que ceux d'A. Sen, F. Perroux souligne l'enjeu de la liberté de l'information et considère que « *la lutte des plus défavorisés par l'information - parmi d'autres moyens - demeure la principale garantie contre les mensonges, les ruses de l'information d'« intérêt général » procurée par l'Etat, à l'époque du capitalisme des monopoles* » (Ibid.). Cette lutte, c'est le moyen pour les plus défavorisés, notamment au niveau de l'information, d'obtenir un infléchissement des politiques économiques en leur faveur et de bénéficier d'une plus grande équité sociale.

Dans le domaine de l'information, souvent contradictoire, il est nécessaire, pour F. Perroux, d'arbitrer, ce qui est « *presque impossible ; en effet, les gouvernements, les assemblées, les administrations reflètent dans une large mesure les rapports mêmes des forces qu'ils devraient arbitrer* » (Ibid.). Cet auteur dénonce également le comportement des groupes défavorisés et du prolétariat qui cherchent à « *détruire ou à bloquer* » l'information. F Perroux, au terme de cette analyse, qui peut sembler désespérante, se montre toutefois relativement optimiste, lorsqu'il estime, néanmoins, que « *dans des conditions difficiles à l'extrême, une information économique supérieure aux informations économiques réunies et répandues par ces intérêts opposés doit se former* » (Ibid.).

F. Perroux retient une optique constructiviste lorsqu'il précise que l'intérêt général, tel qu'il ressort d'une information économique d'intérêt général « *ne sort pas tout armé des discussions byzantines sur le welfare. Il n'est pas sécrété par chacun des grands partenaires collectifs ; il se dégage plutôt peu à peu dans leurs dialogues et dans leurs conflits. Il est une recherche concrète dans un processus de luttes sociales* » (EV, p. 486). F. Perroux analyse le processus par lequel peut émerger une information économique d'intérêt général et une conception de l'intérêt général lui-même : « *le grand capitalisme ne parvient pas à étouffer une information directement contraire à la maximisation des profits de monopole. Il se heurte aux résistances du travail organisé. Il doit compter avec de véritables pouvoirs à base d'information : le pouvoir des savants, des chercheurs et des techniciens de la science pure et appliquée, le pouvoir de quelques élites politiques et administratives armées d'un savoir économique scientifiquement contrôlé* » (EV, pp. 486-487).

A. Sen, conformément à la logique de sa définition du développement, conçu comme une extension des libertés réelles des individus, assigne une place privilégiée au marché, tandis que F Perroux estime qu'il convient d'analyser le fonctionnement des différents systèmes économiques de façon objective, en y recherchant les meilleurs éléments. Ces deux auteurs montrent, par ailleurs, le caractère indispensable d'une libre information. Si F. Perroux souligne les luttes pour l'information plus fortement que ne le fait A Sen, cela s'explique, pour partie, par le contexte géo-politique, économique et social d'une époque, où s'affrontaient deux systèmes économiques opposés, entraînant une absence de consensus, en particulier entre syndicats de salariés et patronat, sur la nature du système économique qu'il convenait de promouvoir. Ces deux auteurs partagent, toutefois, une même méfiance vis-à-vis de l'Etat. A. Sen met plutôt l'accent sur le risque d'un manque de « *clairvoyance* » des dirigeants et d'un relatif désintérêt sur le sort des plus défavorisés, tandis que F. Perroux considère l'Etat comme « *l'expression des classes dirigeantes* », peu soucieuses naturellement des conditions faites aux moins favorisés. Les deux auteurs adoptent une optique constructiviste, lorsqu'ils soulignent l'importance du dialogue social, condition d'émergence de nouvelles valeurs - l'intérêt général

chez Perroux -, seules susceptibles de faire adopter par les responsables politiques ou économiques des règles et des institutions respectant l'équité sociale et l'environnement.

### III. COMMENT REDUIRE LES INEGALITES ?

A. Sen et F. Perroux observent que la production et l'innovation sont des « *créations collectives* », pour reprendre l'expression de F. Perroux, et qu'il est impossible de déterminer précisément la contribution de chacun. Cette analyse fournit un argument supplémentaire aux efforts de redistribution des biens et des services, dans la mesure où personne ne peut véritablement revendiquer la « totale propriété » d'un produit ou d'une innovation. A. Sen a montré la nécessité de réduire les inégalités dans le cadre d'un développement équitable, tandis que F. Perroux, avec « *l'économie du don* » a justifié et préconisé une redistribution des richesses au niveau international.

#### C. Un constat commun : la production et l'innovation sont des créations collectives

Pour A. Sen, « *déterminer qui a produit quoi est une opération parfaitement arbitraire dans toute structure de production intégrée. La production est un processus d'interdépendances qui implique l'usage combiné de nombreuses ressources, et nous n'avons en général aucun moyen clair de décider quelles ressources ont produit quoi* » (RI, p. 172)<sup>20</sup>. Cet auteur critique, à ce propos, l'utilisation abusive du concept de « produit marginal » par les auteurs néoclassiques pour tenter « *d'identifier qui a, dans la réalité des faits, produit quelle partie de la production totale* » (Ibid.). En effet, comme le souligne A. Sen, le concept de « produit marginal » n'a pas pour vocation de « *dire qui a vraiment produit* » quoi, mais plutôt à *guider l'allocation des ressources en examinant ce qui se passerait si l'on utilisait une unité supplémentaire de l'une d'entre elles (toutes les autres restant inchangées)* » (Ibid.). La conclusion d'A. Sen est sans appel : une telle utilisation consiste à « *étendre le calcul marginal bien au-delà de son objectif et de sa portée* » (Ibid.).

F. Perroux apparaît comme un précurseur en ayant, lui aussi, montré l'impossibilité de déterminer la contribution exacte de chacun à l'élaboration des produits, à cause, notamment, des économies externes : « *on remarque que les économies externes d'environnement rendent à peu près impossible d'isoler un produit et un profit de la firme qui serait rigoureusement et exclusivement le sien, à plus forte raison d'imputer ce produit aux activités des seuls collaborateurs de la firme et ce produit aux seules décisions du chef de firme* » (EV, p. 426). En effet, « *les économies contemporaines, selon cet auteur, sont caractérisées par de nombreux et puissants « effets d'environnement »* » (EV, pp. 716-717). F. Perroux explique qu'en « *régimes de concurrences incomplètes, la firme procure des bénéfices et des pertes (monétaires ou non) à son environnement, dont elle reçoit aussi bénéfices et pertes. Les imputations, à un individu ou à une petite unité, des contributions au produit et des attributions de revenus sont contredites dans la pratique quotidienne* » (EV, p. 717). Pour cet auteur, il y a un décalage considérable entre les représentations mentales que se font les agents économiques sur la possibilité de mener un calcul économique rigoureux et sur la réalité des faits. Dans ce contexte, F. Perroux écrit : « *le principe de la rigoureuse (et apparente) équivalence : chacun a droit à son produit, est remis durement en question. Seulement les représentations individuelles*

<sup>20</sup> Nous désignerons par RI les références à l'ouvrage d'A. Sen, « Repenser les inégalités ».

*et collectives retardent. Les hommes d'affaires en leur immense pluralité continuent de raisonner, de réagir et d'agir comme si l'économie n'était à aucun degré collective* » (EV, p. 426).

F. Perroux analyse le processus d'innovation qui est aussi essentiellement un processus de création collective : « *le mode collectif de la création économique surgit de l'observation des sociétés contemporaines* » (EV, p. 716). Dans ce processus, l'Etat et les administrations publiques jouent un rôle important : « *la recherche scientifique et technique organisée par l'Etat prolonge ou supplée la recherche scientifique et technique organisée par les grandes entreprises et leurs groupes. L'information scientifique et technique ne se répand pas seulement par les canaux du marché, mais par des centres de productivité publics ou mixtes* » (Ibid.). L'innovation fait l'objet de luttes entre les oligopoles qui cherchent à se l'approprier pour en tirer un profit direct : « *dans la mesure où la nouveauté est appliquée économiquement, elle est fréquemment le moyen et le résultat des luttes entre les oligopoles* » (Ibid.). Certaines firmes tentent d'exercer une pression sur l'Etat pour l'inciter « *à subventionner une partie de leurs innovations* ». L'innovateur n'est plus, pour F. Perroux, celui qui est capable « *de faire du nouveau* », mais celui qui se montre le plus efficace « *pour acquérir les meilleurs techniciens, trier à leur bénéfice les innovations possibles, obtenir les alliances politiques ou administratives qu'il faut* » et pour cela, il doit disposer « *des capacités et des compétences du politicien, peut-être même du politique* » (Ibid.).

A. Sen et F. Perroux ont fait apparaître le caractère « collectif » de la production et de l'innovation, remettant tous deux en cause la validité du calcul économique et comptable. A. Sen critique l'usage abusif du concept de « produit marginal », tandis que F. Perroux montre que l'existence d'économies externes ne permet pas d'isoler l'apport de chacun, tant au niveau de la production, qu'à celui de l'innovation. Mais F. Perroux souligne, sans doute plus qu'A. Sen, les luttes et les jeux d'influence des firmes qui cherchent à s'approprier produit et innovation, résultats pourtant d'une « création collective ». Le caractère collectif de la production et de l'innovation rend, pour ces deux auteurs, légitime la redistribution des richesses au profit des moins favorisés.

D.

#### **E. La réduction des inégalités interindividuelles selon A. Sen**

Pour A. Sen, réduire les inégalités au sein d'un pays, en particulier dans les pays en développement, est absolument indispensable pour éliminer les privations endémiques et prévenir les crises, deux exigences simultanées auxquelles doit répondre le développement (p. 190). Comme l'a constaté cet auteur, « *toutes les grandes catastrophes se nourrissent d'inégalités aiguës, parfois soudainement creusées* » (p. 190) ; dès lors, « *il va de soi que les inégalités sont une des causes majeures de la pauvreté endémique et de son maintien* » (p. 191).

A. Sen a revisité le concept d'inégalité, notamment dans son ouvrage au titre révélateur « *Repenser l'inégalité* » où il montre que l'inégalité (et son corollaire, la recherche d'égalités) peut s'apprécier dans différents espaces : l'espace des droits libertariens, des revenus, des biens premiers, de la fortune, du bien-être ou de l'utilité et des capacités, telles qu'elles ont été définies par l'auteur. Une égalité dans un espace ne correspond pas à une égalité dans un

autre espace, et souvent une inégalité dans un espace est justifiée par l'exigence de l'égalité dans un autre espace qui est considéré comme le plus pertinent. Ainsi, la liberté d'entreprendre, le libre exercice du droit de propriété pour tous les individus, comme le souhaitent les libertariens, entraînent presque inévitablement une inégalité dans la répartition des revenus. A l'égalité dans l'espace des revenus ne correspond pas nécessairement une égalité dans l'espace du bien-être de tous les individus, car il existe des différences interindividuelles, d'environnement social et naturel, et les aptitudes des individus, pour cette raison, à convertir les revenus en capacités sont très inégales<sup>21</sup>. Pour A. Sen, conformément à la finalité qu'il assigne au développement par référence aux libertés réelles des individus, l'espace pertinent que devraient retenir les pouvoirs publics pour lutter contre les inégalités est non pas celui des revenus, trop souvent retenu, mais celui des capacités.

L'Etat devra veiller principalement à ce que les libertés substantielles soient garanties, c'est ce qui « *mesure le succès d'une société* » (p. 29). Ces libertés comprennent « *l'ensemble des capacités* » élémentaires, telles que la faculté d'échapper à la famine, à la malnutrition, à la morbidité évitable, et à la mortalité prématurée, aussi bien que les libertés qui découlent de l'alphabétisation, de la participation politique ouverte, de la libre expression, etc. » (p. 46). Choisir la « *perspective des capacités comme critère des transferts sociaux et de l'aide publique au détriment du bas niveau de revenus* » (p. 137) présente de nombreux avantages pour les pouvoirs publics, en évitant les « *distorsions concernant les incitations* ». Certes, comme l'ont observé beaucoup d'économistes, la simple redistribution des revenus au profit des titulaires de bas revenus peut « *décourager l'initiative et exercer des distorsions sur l'effort individuel* » (p. 136)<sup>22</sup>. Mais le choix des capacités présente d'autres avantages pour les administrations publiques : elles n'ont pas à gérer une base de données complexes pour déterminer les bas revenus et les possibilités de manipulation et de fraude sont très limitées. A cet égard, la dissimulation du montant réel des revenus perçus est souvent relativement facile dans certains pays, en particulier les pays en développement. Comme le souligne A. Sen, « *les campagnes d'alphabétisation, la mise en place de services de soins ou l'aide alimentaire n'ont pas besoin de bases informationnelles obscures* » ; quant aux possibilités de manipulation, elles restent limitées, car « *quelqu'un hésitera généralement à refuser de s'instruire, à rester malade, ou à se satisfaire de la malnutrition pour de pures raisons tactiques* » (p. 138)<sup>23</sup>. Par ailleurs, « *en recentrant l'attention vers les handicaps de capacités - aux dépens des seuls revenus - on met au premier plan, dans la problématique des services publics, ceux qui répondent à ces handicaps, c'est-à-dire la santé et l'éducation* » (p. 139).

A. Sen souligne les difficultés du ciblage et du contrôle des ressources lors de l'octroi de l'aide publique. L'idée serait de rendre les services payants en proportion des revenus des

<sup>21</sup> Pour reprendre l'exemple précédemment cité d'un handicapé, ce dernier pourra bénéficier de l'égalité dans l'espace des revenus, mais il souffrira d'inégalités dans l'espace des capacités.

<sup>22</sup> A. Sen se montre, toutefois, réservé sur le fait que « *des allocations trop généreuses pouvaient émousser la détermination des chômeurs à retrouver un emploi* » (p. 136). Il fait observer que « *la recherche d'un emploi répond à toute une série de motivations, l'obtention d'un revenu n'est pas la seule* » (Ibid.), si bien que « *la compensation partielle du salaire par l'aide publique pourrait bien ne pas avoir un effet aussi dissuasif qu'on l'estime parfois* » (Ibid.).

<sup>23</sup> Selon A. Sen, des organisations participant à des programmes de lutte contre la famine ont appris que « *des parents maintiennent volontairement un de leurs enfants dans un état famélique pour garder le droit à une aide alimentaire (sous la forme notamment de rations à consommer à domicile)* » (p. 138), mais ces cas demeurent relativement limités.



bénéficiaires. Sans rejeter ce type de stratégie menée par les pouvoirs publics, A. Sen montre leurs effets parfois contre-productifs et pervers, sous forme de distorsion des informations, de distorsion des incitations, de stigmatisation des bénéficiaires, de l'apparition de coûts administratifs et de corruption, ainsi que de problèmes de qualité de service et de permanence. Concernant la distorsion des informations, les efforts des pouvoirs publics « *pour éliminer un premier type d'erreurs (étendre l'aide à des « profils non conformes ») augmentent la probabilité de multiplier un deuxième type d'erreurs (exclure de l'aide des « profils conformes »)* » (Ibid.). L'obligation de participer directement au financement des services publics peut influencer le comportement des agents économiques, notamment lors de la reprise ou de la poursuite d'une activité économique, lorsque les agents ont la possibilité d'obtenir le niveau de revenu souhaité, par exemple en modifiant leur temps de travail, et que le critère de l'aide dépend justement du revenu des ménages. Pour A. Sen, « *un système d'aide qui définit ses bénéficiaires comme pauvres (et qui se définit lui-même comme une expression de la « bienfaisance » envers ceux qui se montrent incapables de s'en sortir seuls) a nécessairement des effets sur le respect que les destinataires éprouveront pour eux-mêmes et sur le respect que la société leur manifesterà* » (p. 141). A. Sen, très sensible à la fonction d'agent des individus, déplore que « *les décideurs n'accordent le plus souvent à la question de l'estime de soi qu'un intérêt marginal* » (Ibid.). Enfin, force est de constater, avec A. Sen, que « *les prestataires de l'aide sociale ciblée ont peu de poids politique et des moyens d'expression trop faibles pour faire valoir leurs intérêts et défendre le maintien de la qualité des services* » (p. 142).

L'appréhension des inégalités dans l'espace des capacités, facilitant leur correction éventuelle, permet de juger objectivement du degré de liberté dont jouissent les individus, tout en ne préjugant pas de la façon dont les individus utiliseront cette liberté. Pour des raisons religieuses, explique A. Sen, un individu fortuné peut jeûner et être aussi affamé qu'un miséreux : leur bien-être matériel sera le même, mais leurs capacités étaient très inégales. Il se pose alors le problème, lorsqu'il s'agit d'apprécier les capacités, et les possibilités de les corriger, du statut qu'il convient de donner à certaines règles légales ou sociales qui s'imposent aux individus. Une personne aurait la possibilité d'effectuer telle ou telle activité, de participer, par exemple, à une formation pour obtenir un meilleur niveau d'éducation, mais des règles sociales, souvent traditionnelles, le lui interdisent. Faut-il considérer que ces règles sociales, quelles qu'elles soient, font partie des valeurs fondamentales de cette société et qu'il est alors impossible de réduire les inégalités de capacité ou, au contraire, qu'elles puissent dans certains cas n'avoir qu'un caractère relatif, et qu'elles seraient, par conséquent, susceptibles d'être modifiées pour atteindre une situation « plus égalitaire » en matière de capacités ? A. Sen, comme il le reconnaît lui-même, « *ayant un certain parti pris universaliste* » (p. 245), exprime sa « *conviction en notre faculté de partager un certain nombre de valeurs communes et d'engagements, quelle que soit la culture à laquelle nous appartenons* » (Ibid.). Cet auteur estime que les valeurs d'une société peuvent être modifiées. « *Aucune civilisation, précise-t-il, n'est monolithique : dès que la possibilité existe, des oppositions s'expriment. Et l'existence de ces voix dissidentes remet en cause tout jugement définitif sur « la vraie nature » des valeurs d'un pays* » (p. 248). L'analyse en termes de capacités des inégalités revêt alors un grand intérêt : il est possible, objectivement, de déterminer et de comparer les capacités d'un individu ou d'un groupe d'individus, avec et sans des règles qui ne respecteraient pas, pour reprendre l'expression d'A. Sen, « *un certain nombre de valeurs communes et d'engagements* ». L'approche par les capacités permet de mener une analyse « objective » de la situation des

individus, notamment au niveau des inégalités, au lieu de se contenter d'observer les fonctionnements qu'ils ont réalisés (réduits généralement à la consommation de biens et de services), reflétant leurs préférences subjectives et les contraintes, volontairement acceptées ou non, dont ils sont victimes et qu'on se refuserait de contester<sup>24</sup>.

### C. L'aide internationale à travers une économie du don chez F. Perroux.

F. Perroux dénonce vigoureusement « *l'économie avare* », qui « *adopte la règle du « Rien pour Rien »* » (EV, p. 374) et ne tient pas compte des mobiles désintéressés (mobiles allocentriques de l'individu). Cette économie avare « *n'est pas seulement une économie de l'avarice des individus et des entreprises, mais aussi une économie de l'avarice des nations* » (Ibid.). Pour F. Perroux, cette dernière est « *beaucoup plus virulente que l'avarice des individus* », car elle est dotée d'un Etat « *qui exerce le monopole de la violence légitimée* » (EV, p. 390). Une nation, même la plus libérale, « *tire tout le parti possible d'une sorte de transfiguration collective, de moralisation de l'avarice quand elle peut se dire nationale* » ; et F. Perroux conclut : « *gagner pour soi est respectable ; faire gagner une nation est œuvre pie* » (Ibid.). Pour cet auteur, toutes les classes sociales confondues sont responsables. « *Des peuples entiers, classes ouvrières incluses, célèbrent avec bonne conscience l'avarice triomphante des nations.* » (Ibid.). Cependant, F. Perroux estime, en se montrant un peu plus optimiste, que « *l'économie avare est ébranlée et commence à céder la place à une économie de tout l'homme et de tous les hommes* » (Ibid.). Comme le constate à regret cet auteur, la solidarité demeure toutefois organisée sur une base nationale : « *les organes et les procédures de la Sécurité sociale se définissent par nations : ils sont l'objet d'un débat où se révèle l'avarice des nations, à usage interne et à usage externe. Un niveau de Sécurité sociale est un aspect, entre autres, des avantages préférentiels que les groupes nationaux souhaitent se réserver* » (EV, p. 393).

Pour assurer une *économie du genre humain*, il faut, selon F. Perroux, favoriser au niveau international l'émergence d'une « *économie du don* », réorganiser entièrement les relations internationales et étendre entre les nations le processus de redistribution des revenus pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement. F. Perroux observe, en effet, que « *l'espace économique du marché est un réseau d'échanges et de forces, tissé autour de pôles* » (EV, p. 402), mais qu'il n'y a pas nécessairement de proximité géographique entre les espaces ayant « *les plus grandes richesses présentes ou potentielles* » et les espaces où « *les besoins sont les plus urgents* » (Ibid.). Il faut donc, selon F. Perroux, établir ou renforcer une coopération entre les différents espaces mondiaux. A cet égard, « *les limites nationales importeront peu et constitueront des obstacles plus souvent que des avantages* » (Ibid.).

Pour F. Perroux, cette coopération entre espaces doit s'inscrire dans la logique de l'économie du don et impliquer « *d'énormes redistributions du produit, à l'intérieur des vieilles nations, à l'intérieur des nations naissantes et économiquement sous-développées, entre les nations* » (EV, p. 404). Cette nécessaire redistribution est, comme le rappelle F. Perroux, la conséquence du caractère collectif de la création économique (création collective). Pour cet auteur, « *le produit se révèle dépendant d'économies externes de l'environnement de plus en plus étendues.*

<sup>24</sup> C'est cet aspect du problème qui n'a probablement pas été perçu par E. Bénicourt (2004, p. 74), lorsqu'elle estime « *qu'en fait la démarche de Sen ne se démarque en rien, dans le fond, de celle de la théorie dominante en économie (qu'on l'appelle microéconomique ou néoclassique)* ».

*Le produit de l'entreprise dépend du produit de l'industrie, qui dépend du produit de la nation, qui dépend du produit de la région du monde à laquelle la nation appartient, qui dépend de l'ensemble articulé des régions du monde. Chaque produit particulier est le fruit de décisions prises par une unité particulière, mais aussi de décisions étrangères aux décisions ou aux comportements de cette unité. Les formes collectives de production commandent les formes redistributives de répartition* » (EV, pp. 404-405). Il faut que les pays développés acceptent de transférer des capitaux vers les pays en développement, sans contrepartie directe, ce que F. Perroux appelle le « *don* » (*gift*), qu'il convient de distinguer du « *pseudo-don* », pour lequel le donateur attend un avantage immédiat<sup>25</sup>. F. Perroux se montre partisan du « *coup d'éponge* », (EV, p. 419), par la suppression du service du prêt, « *très sensible à l'économie sous-développée, peu sensible à l'économie développée* » (Ibid.). Cette redistribution du produit, par l'intermédiaire des dons et la suppression du service de la dette, devient « *négligeable* », selon F. Perroux, lorsque l'économie développée donatrice « *peut réaliser dans le long terme une augmentation considérable de sa capacité d'exportation totale* » (Ibid.). Le raisonnement de l'auteur est le suivant : les pays bénéficiaires peuvent augmenter leur revenu réel, et, préservés des « *crises récurrentes d'insolvabilité* », développer avec les autres pays, dont les pays donateurs, des échanges réguliers, « *soustraits aux à-coups* » (Ibid.)<sup>26</sup>. F. Perroux avait observé dans le cadre de la colonisation, les relations entre les métropoles et les territoires associés : « *pour contribuer au développement des territoires associés, (les métropoles) n'ont d'autres moyens que de leur transférer un capital de connaissances techniques, un patrimoine de culture désintéressée, des fonds investissables et des biens de capital ; cela ne peut pas aller sans sacrifices précis et positifs, imposés ou acceptés* » (EV, p. 426). F. Perroux n'ignore pas les réticences des différentes nations à l'égard de cette économie du don, qui se heurte à « *l'avarice des vieilles nations* » et à la méfiance des nations naissantes « *trop informées des abus des initiatives et du capital étranger* » (EV, pp. 394-395). Cet auteur est aussi conscient que « *l'avarice de la nation naissante qui se dote souvent par force d'un mercantilisme d'Etat se traduit par le refus de solidarités plus larges et par la concentration égoïste sur un avenir autonome dont on vient de faire la découverte* » (EV, p. 395).

Les deux auteurs ont souligné le caractère collectif de l'activité économique, ce qui justifie, simultanément à d'autres mobiles<sup>27</sup>, la redistribution du produit et des revenus selon les besoins des individus. A. Sen, qui a renouvelé la problématique de l'inégalité en retenant l'espace des capacités, a, pour l'essentiel, centré principalement son analyse sur la dimension nationale. F. Perroux, s'il se montre plus traditionnel dans l'appréhension des inégalités, limitées à l'espace des revenus, préconise, dans une approche plus mondialiste, l'extension de la redistribution des revenus au niveau international, en faveur des pays en développement, tout en dénonçant l'avarice des « *vieilles nations* ».

Avec le concept de *création collective* et de *l'économie du don*, F. Perroux apparaît comme un précurseur et sa thèse que les dons en faveur des pays en développement ont une incidence négligeable sur les pays développés, alors qu'ils sont indispensables pour le développement

<sup>25</sup> F. Perroux cite comme exemple de pseudo-don les *gifts* du Plan Marshall « *qui ont pour finalité sociale avouée d'être une affaire froidement calculée* ». Pour cet auteur, sans doute marqué par le début de la guerre froide, « *ces gifts sont un achat de sécurité (empêcher la subversion communiste), d'influences et de clientèles* » (EV, p. 409).

<sup>26</sup> Il devient alors difficile de tracer la frontière entre le don et le pseudo-don.

<sup>27</sup> Des motifs moraux et éthiques justifient fondamentalement une redistribution.

des pays en retard économiquement, demeure au cœur des débats actuels. Ces derniers portent, fréquemment, sur l'insuffisance de l'aide publique internationale, au sens où l'avait envisagé F. Perroux, c'est-à-dire consistant en dons, en transferts définitifs de capital<sup>28</sup>. Ainsi, au sein de l'Union européenne, les pays les plus développés apportent par l'intermédiaire des fonds structurels une aide directe aux régions et aux pays les moins développés en Europe.

## CONCLUSION

A. Sen et F. Perroux apparaissent incontestablement comme deux auteurs de référence en quête d'un nouveau concept du développement. Malgré une approche analytique différente, ils partagent les mêmes idées fondamentales sur le développement : replacer l'homme au centre de l'économie et faire de son épanouissement la finalité du développement, en refusant d'assimiler développement et croissance du produit ; fixer comme objectif plus immédiat l'éradication de la pauvreté et de la misère, ainsi que la disparition des crises, comme les famines ou les crises financières. Ces deux auteurs éprouvent la même méfiance marquée vis-à-vis des classes dirigeantes et de l'Etat, incapables de prendre des mesures respectant l'équité sociale, sans la pression d'une opinion publique qui ne peut émerger que grâce à la liberté de l'information.

Par ailleurs, ces deux auteurs se complètent dans une certaine mesure ; chacun, dans un domaine particulier de l'économie du développement, a su proposer des concepts novateurs, sinon parfois révolutionnaires, influencés par le contexte économique, social et politique qu'ils ont connu. A. Sen a construit une théorie du développement structurée, centrée autour du concept de liberté réelle des individus. Il a « repensé » le problème de l'inégalité qu'il convient d'observer dans un espace pertinent, celui des capacités. Il a démontré que la famine, résultait d'une mauvaise organisation économique et sociale, et surtout de l'absence de démocratie. Sans négliger l'importance des « gains de liberté » apportés par le développement, F. Perroux a analysé de façon plus approfondie certains aspects du développement, en montrant que la production et l'innovation étaient une création collective, et en soulignant le rôle du dialogue social ou la nécessité de créer une « économie du don », autant de sujets qui constituent, sans doute, des apports parmi les plus originaux de sa théorie du développement.

Les deux auteurs se complètent, également, sur les mesures qu'ils proposent pour faire reculer la pauvreté ou éviter des crises. Pour éradiquer la misère et la pauvreté, A. Sen se place dans un cadre national et défend l'existence de services publics accessibles à tous, notamment dans le domaine de la santé ou de l'éducation. En imaginant une économie du don, F. Perroux se montre peut-être le plus « révolutionnaire » lorsqu'il préconise une redistribution internationale des revenus par le biais de dons, pour favoriser le développement des pays les moins avancés économiquement et faire ainsi disparaître la pauvreté.

En considérant le développement comme un processus permettant d'accroître les libertés individuelles de chacun, ou contribuant à son épanouissement, les deux auteurs se placent, en quelque sorte, dans une perspective de l'évolution humaine au cours de laquelle l'homme s'est

---

<sup>28</sup> F. Perroux (1974, p. 63) relève chez l'économiste américain K. Boulding - dont il est convaincu qu'il n'a pas lu ses travaux - une identité de vue et une analogie étroite avec les analyses qu'il a menées, sur l'économie du don.

efforcé de s'affranchir progressivement des contraintes de son environnement et de devenir de plus en plus libre et autonome. Cependant, F. Perroux avait déjà perçu qu'en transformant son environnement, l'homme faisait apparaître de nouvelles contraintes, susceptibles de réduire ses possibilités d'action. De même, A. Sen (2000-3), intègre dans ses approches les préoccupations écologiques contemporaines, en proposant comme définition du développement durable celui qui « *promeut les capacités des populations actuelles sans compromettre les capacités des générations futures* ».

## BIBLIOGRAPHIE

- ARNSPERGER C, VAN PARIJS P. (2000), *Ethique économique et sociale*, Paris, La Découverte.
- AZAN W. (2003), Du concept de développement chez François Perroux aux théories de la performance par le changement organisationnel en sciences de gestion, *Cité*, N°40.
- BEAUD M. (2003), Effet de domination, capitalisme et économie mondiale chez François Perroux, *L'économie politique*, N°20.
- BENICOURT B. (2004), Contre Amartya Sen, *L'économie politique*, N°23.
- BERTIN A. (2004), Quelle perspective pour l'approche par les Capacités ?, CED, Université Montesquieu-Bordeaux IV, *Document de travail*, N°92.
- DESTANNE DE BERNIS G. (1977 et 1990), La dynamique de François Perroux, l'homme, la création collective, le projet humain, in *Hommage à François Perroux et DENOEL F.*
- DELAUNAY J-C. (2003), Perroux et le pouvoir économique, *Cité*, N°40.
- DENOEL F. (1987), L'homme centre de l'économie, la pensée de François Perroux, *Projet*, N°208, novembre-décembre.
- DENOEL F. ( sous la direction de) (1990), *François Perroux*, Lausanne, Editions L'Age d'Homme.
- DONNADIEU G. (2003), L'économie de la Ressource Humaine, *Cité*, N°40.
- DREZE J., SEN A. (1995), *Economic Development and Social Opportunity*, Oxford, Clarendon Press.
- FOSTER J., SEN A. (1997), *On Economic Inequality*, Oxford, Clarendon Press.
- GENDARME R. (1992), François Perroux ou l'économie de la terre des hommes in *François Perroux, penseur de notre temps*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- GENNE M. (1998), Le développement humain au XXIème siècle, in « L'économie du XXIème siècle : de François Perroux à la mondialisation », *Etudes internationales*, volume XXIX, N°2, juin.
- GOULET D. (1971), *The cruel choice : a new concept on the theory of development*, New York, Atheneum.
- LEBRET L.J. (1952), *Guide pratique de l'enquête sociale. I. Manuel de l'enquêteur*, Paris, PUF.
- LOSSER A. (1992), L'actualité de la pensée de François Perroux, in *François Perroux, penseur de notre temps*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- MARECHAL J-P. (2003), L'héritage négligé de François Perroux, *L'économie politique*, N°20.
- MICHEL S. (2004), Rationalité économique des coûts de l'homme. Une transformation structurelle constitue-t-elle une rupture ?, LASER/CEP, Université Montpellier I, *Document de travail*.
- NUSSBAUM M., SEN A. (1993), *The quality of life*, Oxford, Clarendon Press.
- PERROUX F. (1955), Trois outils d'analyse pour l'étude du sous-développement : économie désarticulée, coûts de l'homme, développement induit, *Cahiers de l'ISEA*, série F, n°1, fascicule 2.
- PERROUX F. (1964), *Industrie et création collective, Saint-Simonisme du XXème siècle et création collective*, Paris, PUF.
- PERROUX F. (1968), *Le pain et la parole*, Paris, Editions du Cerf.
- PERROUX F. (1969), *L'économie du vingtième siècle*, Paris, PUF.
- PERROUX F. (1970), *Industrie et création collective, images de l'homme nouveau et techniques collectives*, Paris, PUF.
- PERROUX F. (1972), Savoirs économiques mathématisés et théorie englobante, *Cahiers de l'ISEA*, n°8.
- PERROUX F. (1974), L'économie de la Ressource humaine, *Mondes en développement*, N°7.
- PERROUX F. (1981), *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Aubier-Montaigne.
- PERROUX F. (1994), *Pouvoir et économie généralisée*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- SEN A. (1993), *Ethique et économie*, Paris, PUF.
- SEN A. (1999), *Commodities and capabilities*, Oxford, Oxford university press.
- SEN A. (1999), *L'économie est une science morale*, Paris, La Découverte.
- SEN A. (2000-1), *Un nouveau modèle économique. Développement, Justice, Liberté*, Paris, Ed. Odile Jacob.
- SEN A. (2000-2), *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil.
- SEN A. (2000-3), The ends end means of sustainability, *Key note Adress at the international Conference on « Transition to Sustainability »*, may.
- Hommage à François Perroux (1977), Presses Universitaires de Grenoble.